

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 27 juin 2019

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. BORDAT

Convocation envoyée le 20 juin 2019

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 79

Nombre de présents participant au vote : 52

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 17

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Yves PIAN	M. Emmanuel BICHOT
M. Pierre PRIBETICH	Mme Françoise TENENBAUM	Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES
M. Thierry FALCONNET	Mme Christine MARTIN	Mme Sandrine RICHARD
Mme Nathalie KOENDERS	M. Denis HAMEAU	Mme Claudine DAL MOLIN
M. Rémi DETANG	Mme Stéphanie MODDE	Mme Louise MARIN
Mme Catherine HERVIEU	M. Nicolas BOURNY	M. Louis LEGRAND
M. José ALMEIDA	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Patrick ORSOLA
M. Jean-François DODET	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Florence LUCISANO
M. François DESEILLE	Mme Hélène ROY	Mme Céline TONOT
Mme Danielle JUBAN	M. Georges MAGLICA	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Frédéric FAVERJON	Mme Elisabeth REVEL	Mme Corinne PIOMBINO
M. Dominique GRIMPRET	M. Joël MEKHANTAR	M. Jean-Louis DUMONT
M. Patrick MOREAU	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-Claude GIRARD	M. Christophe BERTHIER	M. Dominique SARTOR
Mme Anne DILLENSEGER	M. Jean-Claude DECOMBARD	Mme Michèle LIEVREMONT
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Adrien GUENE.
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Catherine VANDRIESSE	
M. Benoît BORDAT	Mme Chantal OUTHIER	

Membres absents :

M. Patrick CHAPUIS	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
M. Didier MARTIN	Mme Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. Alain HOUPERT	Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. Benoît BORDAT
M. François HELIE	M. Charles ROZOY pouvoir à M. Jean-Claude DECOMBARD
M. Édouard CAVIN	M. Hervé BRUYERE pouvoir à M. Patrick MOREAU
Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Jean ESMONIN pouvoir à Mme Sandrine RICHARD
Mme Anne PERRIN-LOUVRIER	M. Yves-Marie BRUGNOT pouvoir à M. Thierry FALCONNET
M. Gaston FOUCHERES	M. Guillaume RUET pouvoir à Mme Louise MARIN
M. Jacques CARRELET DE LOISY	M. François NOWOTNY pouvoir à M. Jean-Louis DUMONT
M. Philippe BELLEVILLE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jean-Michel VERPILLOT
	M. Jean DUBUET pouvoir à M. Patrick ORSOLA
	M. Jean-Philippe MOREL pouvoir à M. Adrien GUENE
	Mme Lydie CHAMPION pouvoir à M. Rémi DETANG
	M. Damien THIEULEUX pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
	M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Catherine VANDRIESSE
	Mme Noëlle CABBILLARD pouvoir à Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES
	M. Cyril GAUCHER pouvoir à M. Emmanuel BICHOT.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES**Crématorium - Rapport d'activité du délégataire au titre de l'année 2018**

La Société Atrium, en charge de la délégation de service public relative à l'exploitation et à la gestion du crématorium pour la période 2016-2021, a remis son rapport d'activité pour l'exercice 2018.

L'année 2018 a été marquée par la fin des travaux de restructuration du crématorium en partie technique qui a consisté au remplacement des deux fours de crémation en septembre 2017, à l'installation d'un troisième four et à la mise en place de deux lignes de filtration, lesquels ont été mis en service en février 2018.

Ces travaux ont été conduits tout en maintenant l'exploitation du crématorium, avec un minimum de nuisances pour les familles fréquentant l'équipement, et ce, grâce au professionnalisme de l'équipe.

Par ailleurs, le délégataire a été associé à la réflexion conduite par la Métropole en vue de réaliser une salle de convivialité au droit du parvis du crématorium, et d'améliorer les conditions d'accueil du public dans l'enceinte du bâtiment existant. Ce chantier démarrera à l'automne 2019, et tout sera également mis en œuvre pour maintenir une activité sur le site.

2099 crémations ont été enregistrées en 2018 (soit – 2,6 % par rapport à 2017), chiffre qui se décompose comme suit :

- 39 crémations de pièces dites anatomiques en provenance d'hôpitaux et cliniques de la région ;
- 2060 crémations (pour 2117 en 2017)

Crémations « adulte »	2017
Crémations « enfant »	31
Crémations gratuites	2
Crémations suite exhumations	10
TOTAL	2060

A l'issue de la crémation, le crématorium a fourni gracieusement 534 urnes aux familles, ce qui représente près de 26 % des crémations (21 urnes de plus qu'en 2017).

Destination des cendres :

- 62 % des urnes ont été remises à la famille ou au mandataire ;
- 5 % des urnes ont été inhumées sur les sites cinéraires adjacents au crématorium ;
- 16 % des urnes ont été dispersées sur les différents sites de dispersion du cimetière ;
- 355 urnes sont restées en dépôt au crématorium, soit près de 17 % des crémations, dans l'attente d'une décision de la famille relative à la destination des cendres.

Les opérateurs funéraires viennent principalement de Côte d'Or (près de 77,3 %) et de Haute-Marne (près de 22,7 %).

66,7 % des crémations (soit 1373) ont pour origine des funérailles organisées par des pompes funèbres situées dans la métropole (PFE Roc'Eclerc / PFG Dijon / PF Meurdra / PF Lost Funéraire, Pompes Funèbres Dijonnaises).

39 % de ces funérailles sont organisées par Roc'Eclerc.

Autres faits marquants de l'année :

- conformément à leurs engagements, l'embauche d'un cinquième agent (seuil de 2000 crémations) ;
- la mise en place de nouvelles urnes petit format pour accueillir les cendres de jeunes enfants ;
- la rénovation du salon de convivialité et du salon dit de remise des urnes (pose de parquet flottant,

remplacement du mobilier) ;

- la cérémonie de la mémoire le 3 novembre 2018 qui a réuni plus de 200 personnes ;
- un versement à l'Association Jean-Pierre Père pour son investissement auprès des familles et de leurs familles (valorisation des déchets métalliques ultimes issus de la crémation).

Si la mise en route des trois nouveaux fours nouvelle génération, extra larges, impacte fortement la consommation électrique, on relève une consommation de gaz stable. Le ratio consommation gaz par le nombre de crémations est de 46,44 m³ en 2018, pour 44,31 m³ en 2017.

Données financières

Le chiffre d'affaires de l'exercice (crémations et services annexes) s'élève à 1.004.137,95 € (soit -1,8 % par rapport à 2017).

Le compte de résultat d'exploitation 2018 enregistre un bénéfice de 99.827,80 € (pour 64.858,70 € en 2017).

La redevance due à la collectivité par le délégataire comprend deux éléments :

- la redevance d'occupation domaniale (part fixe), de 150 K€ / an
- la redevance d'occupation domaniale (part variable), en fonction des recettes de l'exercice.

Sur la base des recettes encaissées par le délégataire, le montant de la redevance 2018 s'élève à 479.068,98 € hors taxes.

Il sera demandé au délégataire de procéder à un dernier versement de 54.066,98 € hors taxes, après déduction des règlements déjà effectués sur la base du compte d'exploitation prévisionnel.

Vu l'avis de la Commission Administration Générale et Finances et de la Commission Consultative des Services Publics Locaux,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- de prendre acte de la présentation de ce rapport par Monsieur le Président.

SCRUTIN : POUR : 69
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 17 PROCURATION(S)